



47^{ème} Grand Prix de l'Armistice

Lac de Carcans - Maubuisson

Cercle de la Voile de Bordeaux Carcans-Maubuisson

DÉRIVEURS

29 octobre – 1^{er} novembre 2016

420, 470, 505, Europe, Finn, Fireball,
Intersérie Dériveur Jeunes, Intersérie Dériveur.
Grade 3 (Europe) et 4

29 -31 octobre

Optimist
Grade 4

CATAMARANS

11-13 Novembre

15.5, Dart 18, Formule kid 14, SL 16 : Grade 5A
Intersérie Catamaran, Classe A, Formule 18 : Grade 4

AVIS DE COURSE

*Le Grand Prix de l'Armistice est le support des
championnats de France
Europe Homme Femme
Hobie Cat 16 classique.*



L'avis de course de ces championnats est proposé à la suite de cet avis de course.

Le Cercle de la Voile de Bordeaux Carcans Maubuisson est heureux de vous accueillir pour

le 47^{ème} Grand Prix de l'Armistice Dériveurs et Catamarans.

Ce rendez-vous de la voile légère de l'automne accueille sur 2 WE près de 500 bateaux en dériveurs et catamarans.

Les classes habituellement présentes sur le GPA sont attendues et auront un départ spécifique en fonction du nombre de bateaux :

En dériveur :

Opti, 420, 470, 505, Fireball, Europe, Finn.

En catamaran :

Classe A, F18, SL16, Dart 18, 15,5, Formule Kid14, Intersérie cata, HC 16.

3 nouveautés cette année :

- 2 championnats de France Europe et HC16 (classique).
- Introduction de l'intersérie dériveur : pour les bateaux ayant un rating inférieur à 1350. L'objectif est de répondre aux demandes des classes ou coureurs qui souhaiteraient venir avec tous types de bateaux. En fonction du nombre d'inscrits des groupes vitesse pourront être mis en place. Si une classe n'avait pas les 15 bateaux requis pour la prise en compte des résultats dans les classements nationaux, elle sera intégrée dans l'intersérie
- Introduction d'une intersérie Jeune 15 ans et moins pour les bateaux jeunes avec les rating à partir de 1180 : à partir de L'équipe Evolution et autres bateaux jeunes avec un rating supérieur à 1180. L'objectif est de faire venir des jeunes qui naviguent sur d'autres supports que l'Optimist et qui vont se regrouper sur un événement intersérie dynamique.

Jusqu'à 4 zones de course seront mises en place avec toutes les équipes de bénévoles du club soit plus de 120 personnes.

Au delà du programme de régates, il y aura :

- le pot de bienvenue
- la remise des prix

Pour vous héberger, sur le site du club toutes les infos sont regroupées sur ce lien.

www.cerclevoilebordeaux/club/hebergement.htm

Sinon l'office du tourisme : www.medococean.com

Pour tout renseignement : Christophe RICHARD chri2richard@gmail.com



1. Règles

1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,

1.2 Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers, précisées en annexe « Prescriptions »,

1.3 Les règlements fédéraux,

2. Publicité

En application de la Régulation 20 (Code de Publicité), de World Sailing telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. Admissibilité et inscription

3.1 La régates est ouverte aux bateaux des classes :

3.1.1 420, 470, 505, Fireball,

3.1.2 Europe, Finn,

3.1.3 Optimist,

3.1.4 Intersérie dériveur Jeunes pour les 15 ans et moins avec des bateaux ayant un rating entre 1700 et 1180

3.1.5 Intersérie Dériveur avec les bateaux ayant un rating inférieur ou égal à 1350 (groupe de vitesse possible suivant le nombre).

3.1.6 15.5, Formule kid 14, SL 16

3.1.7 Intersérie Catamaran

3.1.8 Dart 18, Classe A, Formule 18, HC16

3.1.9 La régates n'est pas ouverte aux bateaux volants (flyboat)

3.2 Les inscriptions se feront uniquement en ligne sur le lien :

<http://www.cerclevoilebordeaux.com/regates/gpa-2016.htm>

La confirmation des inscriptions se fera au CVBCM le premier jour de la régates avant 12h00 pour les dériveurs et 12 H pour les catamarans.

3.3 Les concurrents devront présenter lors de la confirmation d'inscription :

- Leur licence FFVoile valide portant le visa médical ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Voile en compétition datant de moins d'un an et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- Le certificat de jauge le cas échéant.
- Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

3.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.
- Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 1.5 million d'euros.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.
- Le certificat de jauge le cas échéant

4. Droits à payer

Dériveurs

Classes	Tarifs jusqu'au 14/10/16	Tarif à partir du 15/10/16
Optimist	35 €	42 €
Dériveur double adulte un ou deux membres de l'équipage de 18 ans ou plus	90 €	110 €
Dériveur double jeune deux membres de l'équipage de moins de 18 ans	78 €	92 €



Classes	Tarifs jusqu'au 14/10/16	Tarif à partir du 15/10/16
Dériveur solitaire adulte barreur de 18 ans ou plus	70 €	80 €
Dériveur solitaire jeune Barreur de moins de 18 ans	64€	76€

CATAMARANS

Classes	Tarifs jusqu'au 26/10/16	Tarif à partir du 26/10/16
Catamaran double adulte un ou deux membres de l'équipage de 18 ans ou plus	68 €	83 €
Catamaran double jeune deux membres de l'équipage de moins de 18 ans	56 €	64 €
Catamaran simple solitaire barreur de moins de 18 ans	56 €	64 €

5. Groupes de qualification

La régata pourra se dérouler en groupes dans certaines classes, en fonction du nombre d'inscriptions confirmées. Dans ce cas, possibilité de qualifications pour les séries finales. Les modalités seront définies dans les Instructions de course.

6. Programme

6.1 Programme Dériveurs

Date	Programme	Heure
29/10/16	Confirmation des inscriptions	9 :00 - 12:00
29/10/16	1 ^{er} signal d'avertissement	14:00
30/10/16	1 ^{er} signal d'avertissement	11:00
31/10/16	1 ^{er} signal d'avertissement toutes classes sauf opti	11:00
	1 ^{er} signal d'avertissement Optimist	10 :00
	Remise des prix Optimists après les courses	
1/11/10	1 ^{er} signal d'avertissement	10:00
	Remise des prix après les courses	

Pour toutes les classes dériveur, si la régata n'a pas pu être validée, il n'y aura pas d'heure limite le dernier jour ; sinon aucun signal d'avertissement ne sera donné après 13h30.

Pas d'heure limite pour les Optimists le dernier jour de course

6.2 Programme Catamarans

Date	Programme	Heure
11/11/16	Confirmation des inscriptions	9 :00 - 12:00
11/11/16	1 ^{er} signal d'avertissement	14:00
12/11/16	1 ^{er} signal d'avertissement	11:00
	Repas coureurs	19:30
13/11/16	1 ^{er} signal d'avertissement	10:00
	Remise des prix après les courses	

Pour toutes les classes catamaran, si la régata n'a pas pu être validée, il n'y aura pas d'heure limite le dernier jour ; sinon aucun signal d'avertissement ne sera donné après 13h30.

Pour les catamarans, le club organise pour ceux qui le souhaitent un repas le samedi 12 novembre au tarif de 17€, réservation au moment de l'inscription en ligne.



7. Jauge

Les bateaux devront être **en conformité** avec les règles de leur classe ou de l'intersérie notamment en ce qui concerne les **numéros de voile (nombre de chiffres-emplacement-lisibilité)**.

- Jauge pour les SL16: pesée des équipages le vendredi 11 novembre de 9h à 12h (rappel : poids minimum 100kg, poids correcteur sur le bateau entre 100 et 115kg égal à la moitié de l'écart entre le poids de l'équipage et de la valeur 115kg)

- Jauge pour les KL15 : pesée des équipages (rappel poids minimum de l'équipage 100kg)

Jauge pour les HC16 pesée des équipages (rappel poids minimum de l'équipage 129,3Kg).

Des contrôles de jauge pourront être effectués pendant la régata.

8. Instructions de Course

Les Instructions de Course seront : affichées au tableau officiel au club house, disponibles lors de la confirmation de l'inscription à partir du 29 octobre pour les dériveurs ou le 11 novembre pour les catamarans et mises en ligne sur le site du club.

9. Les parcours

Les parcours seront de type construits.

10. Classements

3 courses doivent être validées pour valider la compétition

11. Communication

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communication radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. Prix

Des prix seront distribués comme suit : pour chaque classe, les podiums scratch et féminins.

Plus divers classements d'animation

13. Décision de courir

La décision d'un concurrent de participer à une course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. Droit d'utiliser le nom et l'apparence

En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelques moments que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuel, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée « 47^{ème} Grand Prix de l'Armistice », à laquelle le concurrent participe et à utiliser sans compensation son image et son nom sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

15. Informations complémentaires

Inscription UNIQUEMENT en ligne sur :

<http://www.cerclevoilebordeaux.com/regates/gpa-2016.htm>

Pour tout renseignement : Christophe RICHARD chri2richard@gmail.com



CHAMPIONNAT de FRANCE de Classe EUROPE

Grade 3

Homme et Femme

29 octobre – 1^{er} novembre 2016



CHAMPIONNAT de FRANCE de Classe HC16 classique Grade 3

11-13 novembre 2016

Lac de Carcans – Maubuisson

Cercle de Voile de Bordeaux Carcans Maubuisson



AVIS DE COURSE

1. Règles

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers, précisées en annexe « Prescriptions »,
- 1.3 Les règlements fédéraux,

2. Publicité

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. Admissibilité et inscription

- 3.1 Le championnat de France de classe Europe est réservé aux concurrents ayant une licence à la FFVoile. Le championnat de France HC16 est ouvert à tous les bateaux de la classe HC16 sans spi.
- 3.2 Les préinscriptions à ce championnat se font via l'inscription au 47^{ème} Grand prix de l'Armistice. Le concurrent admissible au championnat de France sera de fait inscrit aux deux régates.
- 3.3 Les inscriptions définitives seront enregistrées au CVB le premier jour de la régata avant 12h00 pour les dériveurs et 13 pour les catamarans.
- 3.4 Les concurrents devront présenter lors de l'inscription :
 - Leur licence FFVoile valide portant le visa médical ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Voile en compétition datant de moins d'un an et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs,
 - Le certificat de Jauge le cas échéant,
 - Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4. Droits à payer

Classes	Tarifs jusqu'au 26/10/16	Tarif à partir du 26/10/16
EUROPE adulte (Barreur de 18 ans ou plus)	70 €	80 €
EUROPE jeune (Barreur de moins de 18 ans)	64€	76€



Classes	Tarifs jusqu'au 14/10/16	Tarif à partir du 15/10/16
HC 16 un ou deux membres de l'équipage de 18 ans ou plus	68 €	83 €
HC16 jeune deux membres de l'équipage de moins de 18 ans	56 €	64 €

5. Groupes de qualification

La régata pourra se dérouler en groupes, en fonction du nombre d'inscriptions confirmées. Dans ce cas, possibilité de qualifications pour les séries finales. Les modalités seront définies dans les Instructions de course.

6. Programme

Cf. programme du Grand Prix de l'Armistice

7. Jauge

Les bateaux devront être **en conformité** avec les règles de la classe notamment en ce qui concerne les **numéros de voile (nombre de chiffres-emplacement-lisibilité)**.

Jauge pour les HC16 : pesée des équipages (rappel poids minimum de l'équipage 129,3Kg)

Des contrôles de jauge pourront être effectués pendant la régata.

8. Instructions de Course

Les Instructions de Course seront affichées au tableau officiel, disponibles lors de la confirmation de l'inscription à partir du 29 octobre pour les dériveurs ou le 11 novembre pour les catamarans et mises en ligne sur le site du club.

9. Les parcours

Les parcours seront de type construit.

10. Classements

3 courses doivent être validées pour valider la compétition

11. Communication

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communication radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux.

Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. Prix

Le titre féminin en Europe ne sera décerné que si le nombre de participants est d'au moins 17. Si ce nombre n'est pas atteint, le titre Europe deviendra un titre Open.

Les titres Europe ou HC16 classique ne seront délivrés que s'il y a au moins 30 bateaux inscrits pour chaque classe.

Si le titre HC16 n'est pas décerné, il sera intégré au Grand Prix de l'Armistice Grade 4.

Le classement du Championnat de France de classe Europe Femme et Homme ou Open se fera par extraction du classement général, sans recalcul de points de la régata Grand Prix de l'Armistice.

Les trois premiers de chaque classement du Championnat de France recevront respectivement une médaille d'or, d'argent et de bronze.



13. Décision de courir

La décision d'un concurrent de participer à une course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. Droit d'utiliser le nom et l'apparence

En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelques moments que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuel, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée « Championnat de France Europe ou HC 16 classique 2016 », à laquelle le concurrent participe et à utiliser sans compensation son image et son nom sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

15. Informations complémentaires

Inscription UNIQUEMENT en ligne sur :

<http://www.cerclevoilebordeaux.com/regates/gpa-2016.htm>

Pour tout renseignement : Christophe RICHARD chri2richard@gmail.com

ANNEXE PRESCRIPTIONS FEDERALES

FFVoile Prescriptions to RRS 2013-2016 translated for foreign competitors

RRS 64.3 (*):

Jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a measurement protest.

RRS 68 (*):

Any claim for damages arising from an incident involving a boat bound by the RRS shall be subject to the appropriate courts and will not be considered by the jury.

RRS70.5 (*):

In such circumstances, the written approval of the FFVoile shall be received before publishing the notice of race and shall be posted on the official notice board during the competition.

RCV 8603 (*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1 in order to develop or test new rules shall beforehand submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the regatta. The authorization of the FFVoile shall be mentioned in the notice of race, in the sailing instructions, and shall be posted on the official notice boards during the regatta.

RRS 88 (*):

Prescriptions of the FFVoile shall be neither changed nor deleted in the sailing instructions, except for competitions for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (*) shall be neither changed nor deleted in the sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website www.ffvoile.org, shall be the only translation used to comply with RRS 90.2 (b)).

RRS 91 (*):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the FFVoile. Such notice of approval shall be posted on the official notice board during the event.

Appendix F (*):

Appeals shall be sent to the head-office of Federation Française de Voile, Jury d'Appel, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris.